

Nouvelles pistes pour attirer des magistrats

La députée CDH Vanessa Matz va déposer une proposition de résolution visant à tenter de rendre la profession de magistrat plus attractive.

LAURENCE WAUTERS

En juin dernier, le ministre Van Quickenborne (Open VLD) annonçait débloquer 46 millions d'euros pour recruter 116 magistrats et du personnel d'appui auprès de l'ordre judiciaire. Si l'intention est donc bien là, les recrutements sont difficiles : les candidats manquent alors que les places à pourvoir sont nombreuses, et les examens pour accéder à la fonction présentent un taux d'échec important. En 2020-2021, sur 242 participants au concours d'admission au stage judiciaire, seuls 66 ont réussi. A l'examen d'aptitude professionnelle (pour les juristes plus chevronnés), il y a eu 54 lauréats pour 252 candidats, et seuls trois candidats sur 22 n'ont pas échoué à l'examen oral destiné aux juristes disposant d'au moins 20 ans d'expérience. La députée fédérale Vanessa Matz s'apprête à déposer, pour le CDH, une proposition de résolution ébauchant des pistes pour faire face au problème. Premier constat tiré par la députée : la profession n'a pas été rendue très attrayante ces dernières années en raison d'une charge de travail qui grandit, d'un parc informatique obsolète, d'une documentation en ligne insuffisante devant être palliée par un investissement financier des magistrats eux-mêmes, d'un personnel de greffe insuffisant pour les épauler, de locaux vétustes, d'une pension qui a été revue à la baisse ainsi que d'un non-respect – et c'est un comble – de la législation sur le bien-être au travail.

Deux types de procédures

Ensuite, le faible taux de réussite aux examens pour accéder à la profession est visé par cette proposition : le CDH propose d'organiser deux types de procédures visant à sélectionner d'un côté des juges spécialisés, qui seraient testés sur leurs matières de prédilection (police, fiscal, familial...), et de l'autre des juges « tout-terrain », interrogés sur l'ensemble. Les premiers devraient, en cas de promotion ou de changement de place impliquant des compétences supplémentaires, suivre des formations et/ou des épreuves internes. L'organisation actuelle des examens ne refléterait en outre pas les conditions de travail de la plupart des professionnels du droit, regrette Vanessa Matz.

Pour Marie Messiaen, présidente de l'Association syndicale des magistrats, travailler à l'attractivité de la profession doit effectivement être une priorité ; elle qui est juge dans le Hainaut, à Mons, siège depuis deux jours... sans chauffage. « Avant, la magistrature attirait des avocats qui y venaient faire leurs 10 ou 15 dernières années », explique-t-elle. « Maintenant, la masse de travail y devient de plus en plus importante, les conditions de travail sont déplorable et les conditions salariales sont bien moins intéressantes que dans le privé. » La présidente de l'ASM se dit heureuse que le politique réfléchisse à la problématique du recrutement des magistrats, et consciente que les examens permettant d'accéder à la profession doivent peut-être être aménagés « sans pour autant baisser de niveau », ce à quoi le Conseil supérieur de la Justice et le Collège des cours et tribunaux réfléchissent actuellement. Elle se montre cependant plus réservée au sujet d'exams trop ciblés, risquant de rendre les magistrats moins flexibles (pour remplacer des collègues dans des audiences, par exemple), avec les problèmes qui pourraient en découler.

Pour la première fois, un homme bénéficie du cœur d'un cochon

Des chirurgiens américains ont réussi à transplanter un cœur issu d'un porc génétiquement modifié sur un patient de 57 ans qui ne pouvait pas bénéficier d'une greffe humaine en raison de son état de santé. Une avancée majeure qui suscite beaucoup d'espoir.

ANNE-SOPHIE LEURQUIN (AVEC AFP)

C'est une avancée chirurgicale majeure, qui ouvre des perspectives inouïes pour les patients en attente de greffe d'organe – en Belgique, ils étaient 1.350 à patienter sur liste d'attente en 2021. Des chirurgiens américains de l'université du Maryland ont réussi ce vendredi à greffer sur un patient un cœur issu d'un porc génétiquement modifié. L'opération, autorisée la veille de l'an neuf par l'agence américaine des médicaments (FDA), a duré huit heures. C'est également une première mondiale : pour la première fois, un cœur d'animal continue à fonctionner à l'intérieur d'un humain sans rejet immédiat.

David Bennett, 57 ans, qui a reçu le cœur porcine, avait été déclaré inéligible à recevoir une greffe humaine en raison de son état de santé défaillant. Il est désormais étroitement suivi par les médecins pour surveiller tout risque d'infection et s'assurer que le nouvel organe fonctionne correctement. Son pronostic vital reste incertain, mais les médecins espèrent pouvoir le débrancher ce mardi de la machine qui le maintenait en vie ces derniers mois. « C'était soit la mort, soit cette greffe. Je veux vivre. Je sais que c'est assez hasardeux, mais c'était ma dernière option », a déclaré le patient, la veille de son opération. Quand le médecin lui a proposé en décembre cette opération de la dernière chance totalement inédite, il se serait juste enquis avec humour de savoir s'il allait ensuite couiner...

Une perspective pour pallier la pénurie d'organes

« Il crée des pulsations, il génère de la pression : c'est un cœur ! », s'est félicité dans le *New York Times* le Dr Bartley Griffith, qui a réalisé la transplantation. « Cette avancée chirurgicale majeure nous rapproche encore un peu plus d'une solution à la pénurie d'organes. Nous restons prudents mais nous sommes aussi optimistes sur le fait que

cette première mondiale permettra de fournir une nouvelle option essentielle aux patients dans le futur. »

« La pénurie d'organes est un problème aigu », confirme le cardiologue Antoine Bondue (Erasmus), directeur de la ligue cardiologique belge. « On réalise une soixantaine de transplantations cardiaques maximum chaque année en Belgique. Toute stratégie qui permet d'augmenter la capacité des transplantations d'organes en général ou des dispositifs d'assistance est évidemment la bienvenue. » D'après les derniers chiffres d'Eurotransplant, sur les 1.012 patients enregistrés en Belgique sur liste d'attente en 2020, une grosse moitié seulement a pu bénéficier d'une transplantation (679 ont pu être réalisées grâce à des donateurs décédés). Cette pénurie entraîne des centaines de décès chaque année chez nous, des milliers aux Etats-Unis où près de 110.000 Américains sont actuellement sur liste d'attente.

Des modifications génétiques et du clonage de gènes humains

Le porc dont provient le cœur greffé a été génétiquement modifié pour ne plus produire un type de sucre présent normalement sur toutes les cellules au niveau des vaisseaux sanguins (endothélium), qui provoque un rejet immédiat de l'organe au moment de la greffe. Pour mieux comprendre cette hyperactivité immunitaire liée aux anticorps naturels produits contre les bactéries, le néphrologue et immunologue Alain Lemoine (Erasmus) fait le parallèle avec les groupes sanguins : « Vous avez des anticorps anti A ou anti B quand vous êtes O, parce que vous avez des bactéries dans le tube digestif qui expriment les mêmes sucres sur les globules rouges que ceux du groupe A ou B (ou les deux pour AB). »

Cette modification génétique a été effectuée par l'entreprise Revivicor, qui avait aussi fourni un rein de porc que des chirurgiens avaient connecté avec succès aux vaisseaux sanguins d'un pa-

tient en état de mort cérébrale en octobre. Au total, dix modifications génétiques ont été réalisées, tandis que six gènes humains ont été ajoutés au génome du donneur porcine pour le rendre tolérable par le système immunitaire.

Le cœur porcine transplanté avait été conservé dans une machine en amont de l'opération. Un gène de croissance a en outre été inhibé pour empêcher que l'organe continue de grandir après sa transplantation. L'équipe de chercheurs a enfin utilisé un nouveau médicament expérimental de la firme Kiniksa Pharmaceuticals, en plus de ceux utilisés habituellement, pour inhiber le système immunitaire et prévenir tout risque de rejet.

Des cœurs de porc ont été transplantés avec succès chez des babouins par le Dr Muhammad Mohiuddin, professeur de chirurgie à la faculté de médecine de l'Université du Maryland, qui a établi le programme de xéno-transplantation cardiaque avec le Dr Griffith et en est le directeur scientifique. Mais les problèmes de sécurité et la peur de déclencher une réponse immunitaire dangereuse pouvant mettre la vie en danger ont empêché leur utilisation chez l'homme jusqu'à ce jour. A noter que les 48 premières heures qui suivent la transplantation sont les plus critiques. Autre point important : aucune des modifications génétiques réalisées sur les cochons ne leur porte préjudice et tous se portent bien.

Une longue histoire

Les xéno-transplantations (d'un animal à un humain) ne sont pas nouvelles. Les médecins ont procédé à des expériences depuis au moins le XVII^e siècle. Au XX^e siècle, c'est le plus proche cousin de l'homme, le singe, qui a été privilégié. Dans les années 60, des reins de chimpanzés ont été transplantés chez l'homme, mais la longévité maximale des receveurs n'a pas excédé les 9 mois. En 1984, un cœur de babouin a été transplanté sur un bébé mais la petite, surnommée « Baby Fae », n'a survécu que 20 jours. Les valves cardiaques de porc sont déjà très utilisées chez les humains et leur peau peut être utilisée pour des greffes sur de grands brûlés. Les porcs sont notamment des donneurs d'organes idéaux en raison de leur taille, de leur croissance rapide et de leurs portées, qui comptent beaucoup de petits. AFP



L'intervention chirurgicale réalisée le 7 janvier par l'université du Maryland est une première mondiale : c'est la première fois qu'un cœur animal (modifié génétiquement) survit chez l'humain sans rejet immédiat. © AFP.